

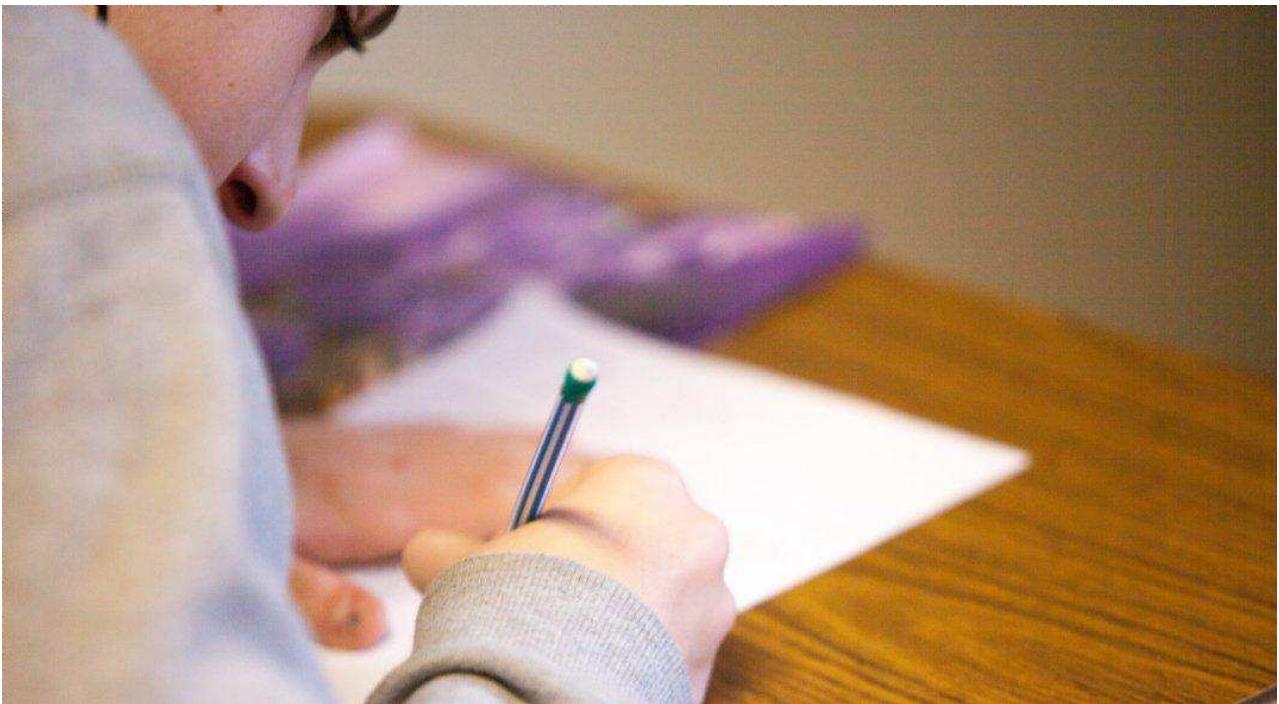
<https://www.aefinfo.fr/depeche/675394>

✍ Elise Le Berre

🕒 7 min read

Quels sont les indicateurs de mesure pertinents pour évaluer un "bon lycée" ?

Comment mesurer la qualité des lycées ? Lors d'un séminaire de politiques éducatives organisé fin juin 2022 par le Liepp, Pauline Givord, économiste, s'est attelée à déterminer comment dépasser "l'approche pure" basée sur les résultats du baccalauréat. Partant du constat qu'il est "complexe" d'évaluer l'effet propre des lycées en raison des nombreuses dimensions "échappant" à leur action, elle étudie les modèles d'évaluation "cherchant à réduire ces biais". Elle propose une méthode qui permettrait de compléter les [lycées](#) utilisés par le ministère de l'Éducation nationale.



La plupart des analyses de mesure des effets lycées se concentrent sur des "effets moyens". Unsplash

Pauline Givord, chercheuse affiliée au Liepp de Sciences Po, est spécialisée dans les méthodes quantitatives d'évaluation des méthodes d'évaluation des politiques publiques (1). Son étude (2), publiée avec Milena Suarez Castillo, et présentée lors d'un séminaire de politiques éducatives du Liepp mardi 28 juin 2022, s'attache à fournir des indicateurs visant à "caractériser les lycées en fonction de leur propension à amplifier les écarts de niveau scolaire entre les élèves qu'ils scolarisent", ou, au contraire, à "réduire les écarts de réussite", mais sans pour autant "sacrifier le niveau moyen".

Différencier la capacité des lycées "à faire progresser les élèves" de celle à "les sélectionner"

Partant du constat qu'il est "compliqué" de mesurer les effets des établissements sur la réussite des élèves, au vu, d'une part, du recrutement organisé par certains d'entre eux, et donc de "l'effet de sélection", et, d'autre part, des nombreuses dimensions qui "échappent" à l'action des lycées - notamment les effets de pairs -, Pauline Givord a cherché à "compléter les indicateurs" de mesure ([lire sur AEF info](#)).

Selon l'économiste, il est intéressant "d'objectiver les dimensions pertinentes permettant d'identifier un bon lycée". Ainsi, pour différencier "la capacité des lycées à faire progresser les élèves" de celle consistant "à les sélectionner", elle a voulu "modéliser les effets établissements, et non la qualité de leur recrutement".

Comment mesurer "l'effet propre" des établissements ?

Deux "grands modèles" d'évaluation des établissements cherchent à réduire "les biais liés aux effets de composition", rappelle la chercheuse :

- d'une part, le Student Growth Percentile, qui consiste "à classer les élèves selon leurs résultats à des tests", et leur rang, dans l'ensemble de la population, dans un classement d'une année à l'autre.

L'efficacité de l'établissement correspond alors "à la moyenne de ces effets mesurés pour l'ensemble des élèves qui y sont scolarisés". Mais pour l'économiste, ce modèle a ses limites : ces tests, utilisés pour comparer "le niveau initial par rapport au niveau final", ne prennent pas en compte d'autres critères, comme "l'origine sociale" par exemple, alors

même "qu'une progression plus lente" peut être observée dans "un milieu social défavorisé".

- l'autre famille de modèle consiste à mesurer les effets établissements par rapport à l'estimation de la "valeur ajoutée".

C'est ce type de modèle qui est utilisé par la Depp pour mesurer les lycées publiés chaque année, lesquels, selon la chercheuse, permettent déjà de "dépasser l'approche pure" basée sur les résultats du baccalauréat. Ces modèles vont "modéliser les indicateurs de réussite scolaire en fonction d'un certain nombre de caractéristiques observables" - niveau initial, milieu d'origine -, ainsi qu'un "effet propre à l'établissement". En d'autres termes, il s'agit de rechercher si "des élèves de caractéristiques identiques réussissent mieux dans un lycée plutôt que dans un autre". L'effet propre à l'établissement correspond alors à "l'écart entre ce qui est attendu, compte tenu des caractéristiques observables des établissements, et ce qui est effectivement observé en moyenne pour les élèves de l'établissement".



Pauline Givord

| *Droits réservés - dr*

Améliorer la performance, tout en réduisant les écarts de réussite

Là encore, la limite observée par Pauline Givord réside dans le fait que la plupart des analyses de mesure des effets lycées "se concentrent sur des effets moyens", masquant ainsi "des pratiques très différentes entre les lycées" et donc "des résultats très variables au sein d'un même établissement". Il importe donc "d'étudier les effets des établissements au-delà de la moyenne", alors qu'aujourd'hui, "les indicateurs actuels ne permettent pas de repérer ces lycées".

Or, les données de la Depp "permettent de construire des indicateurs complémentaires aux mesures de la performance des lycées", à partir des résultats obtenus par les lycéens des séries générale et technologique de la session 2015 du baccalauréat. La valeur ajoutée des lycées est alors estimée "non seulement au niveau de la médiane", mais aussi "aux niveaux respectivement des plus faibles et des meilleurs élèves". La méthode consiste alors à estimer l'effet propre de chaque lycée sur le niveau atteint par au moins 80 % des élèves, ainsi que sur celui atteint par moins de 20 % des élèves. Le tout, en tenant compte des caractéristiques observées dans les données (résultats obtenus à l'examen du brevet, origine sociale, redoublement...).

Avec cette méthode, Pauline Givord estime qu'il est ainsi possible d'identifier, d'une part, les lycées "qui ont tendance à augmenter les écarts de réussite entre élèves, et ceux qui, à l'inverse, ont tendance à les réduire. Cette mesure de la performance est ainsi susceptible de "compléter les indicateurs de mesure habituels de la Depp".

Classifier les lycées selon leur "caractère égalitaire"

Avec cette méthodologie, la chercheuse a voulu identifier les "lycées égalitaires" qui ont "tendance à réduire les écarts de réussite entre les élèves les plus faibles et les meilleurs dans le lycée" et les "lycées inégalitaires" qui, au contraire, vont "augmenter les écarts de réussite entre élèves". Tout en sachant que la réduction de la dispersion des résultats n'est pas "souhaitable si elle doit aboutir à un nivellement par le bas". Mais, dans les faits,

"la performance moyenne est en général supérieure" dans les lycées "égalitaires", qui réduisent les écarts de performance quand les lycées "inégalitaires" les creusent.

Cela signifie, conclut Pauline Givord, que "traitement égalitaire et nivellement vers le bas ne sont pas synonymes", et que certains lycées parviennent donc "à faire réussir leurs élèves sans sacrifier les plus faibles". En effet, parmi les lycées qui réduisent les écarts entre élèves dans la voie générale, "46 % ont également un effet significativement positif sur les résultats moyens", quand "31 % des lycées qui augmentent les inégalités entre les élèves sont classés comme peu performants", dans le sens où la valeur ajoutée au niveau de la moyenne "est significativement négative".

Mais cela souligne également "qu'un indicateur unique ne peut permettre de donner une image correcte de l'effet d'un établissement". Il est "nécessaire de croiser les dimensions", conclut l'économiste.

Generated with Reader Mode